

### **La protection de captages face aux pollutions diffuses : le rôle de l' élu local Vendredi 29 novembre à Venoy (89)**

Dans le cadre du « Réseau captages » qui réunit un ensemble de partenaires institutionnels, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et Alterre Bourgogne (l'Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable) organisent une

#### **Journée thématique sur « la protection de captages face aux pollutions diffuses : le rôle de l' élu local », vendredi 29 novembre 2013 au Lycée agricole la Brosse à Venoy (89), de 9h00 à 13h00.**

Plus de 70 élus locaux et agents de collectivités du bassin Seine-amont participeront à cette journée avec, au programme, un état des lieux de l'évolution de la qualité des ressources en eau utilisées pour l'eau potable et surtout, des retours d'expériences par les acteurs de territoires sur des actions mises en œuvre pour reconquérir la qualité de l'eau.

En Bourgogne, de nombreuses ressources en eau sont affectées par les pollutions, principalement du fait des pesticides ou des nitrates. C'est pourquoi, au plan national, les ministères en charge du Développement durable, de la Santé et de l'Agriculture ont identifié « 500 captages Grenelle » parmi les plus menacés par les pollutions diffuses. L'Agence de l'eau Seine-Normandie a recensé dans le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage), la liste de captages prioritaires au titre des directives européennes ou considérés comme stratégiques pour l'alimentation en eau potable des populations.

L'exposition potentielle des populations à des risques sanitaires relevant de la responsabilité des collectivités, celles-ci se doivent d'engager des actions préventives sur l'aire d'alimentation des captages gradués et efficaces. Ces actions préventives passent par la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés : agriculteurs, industriels, gestionnaires des réseaux de transport, services de l'Etat, collectivités. Si les écueils à éviter peuvent être nombreux, des réponses et des solutions existent.

Echanger autour de « comment s'y prendre » ouvre des pistes d'actions pour les territoires soumis à des problématiques similaires. La rencontre du 29 novembre, précédée d'autres journées du même type organisées dans la Nièvre et en Côte-d'Or avec une forte participation, est une opportunité unique pour les élus concernés de partager des retours d'expériences et de bénéficier d'un éclairage méthodique sur la concertation nécessaire.

**Contact Presse** : Stéphanie Marquet [s.marquet@alterre-bourgogne.org](mailto:s.marquet@alterre-bourgogne.org), tél. : 03.80.68.44.30  
ou Sophie Pajot [pajot.sophie@aesn.fr](mailto:pajot.sophie@aesn.fr), tél. : 03 86 83 16 47